



14ème législature

Question N° : 101549	De M. Jean-Marie Sermier (Les Républicains - Jura)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > santé	Tête d'analyse > cancer	Analyse > melphalan. rupture d'approvisionnement. perspectives.
Question publiée au JO le : 20/12/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 11/04/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Marie Sermier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le melphalan, un médicament empêchant la réplication cellulaire qui est utilisé dans le cadre de chimiothérapies pour lutter contre certains cancers. Il semble que certains établissements de santé soient en rupture d'approvisionnement, ce qui préoccupe légitimement les personnes malades et leurs familles. En novembre 2016, l'Inspection générale des affaires sociales a d'ailleurs été saisie après le décès de trois patients au CHU de Nantes qui ont reçu un traitement « comprenant le médicament cyclophosphamide en remplacement du melphalan généralement utilisé ». Il souhaiterait être informé sur ces éventuelles difficultés d'approvisionnement, et, le cas échéant, en connaître les raisons et la façon de revenir à une situation normale.